

*Réunion FRAP à l'occasion du Forum d'archéologie régionale d'Occitanie, Montpellier, 12/4/25, 14h-15h30, 18 personnes. Thème du « passeport fouilleur ».*

Les participant·e·s sont d'accord pour poursuivre la réflexion dans un groupe de discussion et de travail sous une forme à définir (mailing list ou groupe Whatsapp – mais pas Discord). Il faudra également associer FEMAP et ANACT, qui ont déjà réfléchi à ça.

Rappel de ce qu'est la FRAP, des raisons de sa création, du manque de visibilité sur le tableau de l'archéologie programmée en France.

Développement sur la formation des étudiants par le terrain lors des stages de fouille, et sur les contradictions auxquelles cela conduit : les formations exigent des stages mais soutiennent peu ou pas les fouilles ; la généralisation du conventionnement pose des problèmes à certains (surcharge administrative induite par la gestion des conventions pour les petites structures indépendantes, « mur administratif » lié au fait que certaines institutions « bloquent » au-delà d'un certain ratio stagiaires/salariés).

Le principal problème pour les « néo-fouilleurs » est le nombre de chantiers qui demandent uniquement des fouilleurs expérimentés : par où commencer ?

Évocation du passeport de compétences en archéologie : ça existe en Angleterre, c'est un type de passeport de compétences. On évoque le modèle des carnets de plongée, des carnets de voile. Le « mot d'ordre » du projet pourrait être : la formation à la fouille, c'est sur les chantiers programmés (sur le préventif, ce sont d'autres choses qu'on apprend).

Ce projet est issu de plusieurs réflexions :

- Des discussions avec la région Occitanie, qui était demandeuse de retours quantitatifs sur l'impact « sociétal » des subventions qu'elle donne aux chantiers programmés. Lors des premiers contacts, N. Valdeyron et R. Roure voulaient proposer que, en échange de cette évaluation, la Région finance des gratifications de stage (... mais cela n'aurait sans doute pu se faire que pour les étudiants des facs d'Occitanie, ce qui posait problème !).
- L'héritage de la notion de « chantier école » : historiquement, ce furent des chantiers disposant de plus de moyens, en échange d'un engagement à inclure des cours théoriques, à délivrer des certificats de responsable de secteur. Ce dispositif n'existe plus et la Sous-direction de l'Archéologie ne s'est pas montrée intéressée pour le réactiver.
- L'inadaptation des formations et accompagnements génériques du type « comment présenter son CV, sa lettre de motivation, etc. » qui existent dans certaines facs : ces dispositifs ne sont pas adaptés à l'archéologie. On a besoin d'une documentation spécifique sur « comment rédiger un CV en archéologie » par exemple. L'Aparea a des ressources là-dessus.

Risques associés à ce type de passeport :

- Pression supplémentaire sur les étudiants, avec une dimension d'évaluation, mise en concurrence accrue / compétition, pression de la part des responsables d'opération (« chantage à la carte » : exigence d'accomplir telle ou telle tâche pour valider un niveau).
- Charge supplémentaire pour le responsable d'opération, qui lui impose de s'interroger sur ce qu'il transmet réellement aux étudiants, et parfois ça peut piquer.
- Problème des responsables d'opération qui, pour ces raisons, ne voudraient pas remplir le passeport : le fait de vraiment jouer le jeu de la formation des étudiants, et de s'engager dans le dispositif des passeports, pourrait être pris en compte comme un plus dans l'évaluation du soutien à un dossier. Dans un premier temps au moins, cela pourrait être un label, pour être incitatif. Mais on retombe sur le problème du label « Paye ta truelle », qui a tendance à se vider de son contenu faute de suivi et de contrôle réel. Il faudra alors une personne de référence à la FRAP (ou une boîte email régulièrement suivie) pour signaler les problèmes, et que ces signalements soient suivis d'effet.

Intérêt du passeport :

- Intérêt pour l'étudiant : cela permet d'avoir conscience des compétences qu'on développe, de savoir s'évaluer soi-même. C'est un outil d'accompagnement. Cela conduit à formaliser ce qu'on attend d'un chantier, comment on présente ses compétences dans ses candidatures.
- Intérêt pour le responsable d'opération : c'est la reconnaissance que ce qu'il fait participe à la formation des étudiants.

- Cela permet la reconnaissance d'un parcours de qualification déconnecté du cursus universitaire (on peut avoir des compétences élevées en terrain sans avoir un haut niveau de diplôme universitaire... et vice versa d'ailleurs...)

Organisation :

- Sous la forme d'une application.

- Notation du niveau de compétence sous forme simple, avec 3 ou 4 échelons (en Angleterre, c'est : non acquis / en cours d'acquisition / acquis ; on peut imaginer aussi : ne sait pas faire / sait faire avec guidage / sait faire en autonome / sait l'enseigner à d'autres).

- Discussion à bâtons rompus sur l'organisation du passeport. Beaucoup de compétences sont spécifiques à une période (ce n'est pas la même chose de fouiller du Paléo, du Néol, du Bronze...), à un type de site (fouille en plein air, en grotte...). En dehors de l'acte technique de fouiller, la formation passe aussi par la discussion, l'échange. Il faut prévoir un espace pour les formations théoriques qui peuvent être dispensées sur un chantier, les interventions/démonstrations de spécialistes, etc. Les chantiers sont très divers, donc on peut enchaîner plusieurs chantiers sans forcément « progresser » dans une compétence, mais en diversifiant ses compétences. JMP dit « c'est un problème de jeu de rôle, on est en train de discuter de la création d'une fiche de perso », c'était une blague mais RR la prend au sérieux (associer des gens, des collectifs qui ont l'habitude de créer des moteurs de jeu ?).

- En résumé, l'élaboration du passeport implique d'avoir une typologie des compétences techniques de la fouille, ce qui nécessite de créer un groupe de travail sur la définition de ces compétences.